



Bien que classé parmi les dix destinations préférées des retraités français, le Maroc n'en a pas été, pour autant, le pays le plus attractif en 2014.

Selon le palmarès 2015 des destinations préférées des retraités français, réalisé par le site retraite-etranger.fr, une référence en la matière au sein de l'Hexagone, il perd sa position de leader au profit du Portugal dont les atouts n'ont pas manqué de séduire les retraités français l'année écoulée. En effet, outre son climat agréable, sa proximité géographique, son appartenance à l'Union européenne et sa stabilité politique, le Portugal a trouvé un nouvel argument pour séduire les retraités français. Il s'agit d'une mesure entrée en vigueur en 2013 et qui serait venue « doper l'intérêt pour le pays », selon le site votreargent.lexpress.fr qui a livré en exclusivité ce palmarès. En effet, explique le site français, « les retraités qui s'y installent voient en effet désormais leurs pensions exonérées d'impôt sur le revenu pendant 10 ans », dès lors que celles-ci sont issues du privé et que le retraité est considéré par la France comme fiscalement domicilié à l'étranger.

Il est à préciser que des mesures fiscales existent également au Maroc qui dégringole à la troisième place du classement, juste après la Thaïlande. Le Royaume « réserve en sus un traitement de faveur aux retraités étrangers : 40 % de déduction sur les revenus déclarés, à certaines conditions 80 % de réduction sur l'impôt dû », rappelle le site. Si les leçons à tirer de ce nouveau palmarès sont nombreuses, tout porte à croire que le dépaysement qu'offrent les souks et ruelles des cités impériales marocaines, l'extraordinaire variété des paysages, la qualité de l'accueil des populations et sa savoureuse cuisine... ne suffisent plus à séduire les retraités français. Il va falloir creuser plus profond et trouver de nouveaux arguments pour inciter les retraités français à revenir en grand nombre écouler leur vie au Maroc.

Il est à souligner que le palmarès a été établi à partir de l'analyse d'une douzaine de critères. Il s'agit du coût de la vie, du climat, de la sécurité, des soins médicaux, de l'intégration, de la valeur de l'immobilier, du patrimoine naturel et culturel, des loisirs, de la cuisine, de l'accessibilité et des infrastructures.

Notons que le Maroc est suivi dans ce classement par l'Ile Maurice (4ème), l'Espagne (5ème), Bali (6ème), la République Dominicaine (7ème), la Tunisie (8ème), le Sénégal (9ème) et le Brésil (10ème).